

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 11 mars 2025

Délibération
n°15 -2025
Point 4.3.6

Point 4.3.6 de l'ordre du jour

Tarif du voyage d'étude à Turin de la licence Humanité – Faculté des lettres

EXPOSE DES MOTIFS :

Depuis sa création, la licence Humanités de l'Université de Strasbourg propose à ses étudiants et étudiantes un voyage d'études. Ce voyage d'étude se justifie pleinement dans la logique de cette formation.

La licence comprend un important volet international, notamment parce que les langues vivantes (deux langues vivantes obligatoires) représentent un quart de formation : un quart des U.E., des ECTS, de l'horaire dans l'emploi du temps.

Cette année, la composante propose donc un voyage d'étude à Turin pour les étudiants de L2 de la licence Humanité.

La participation financière demandée par étudiant pour assister à ce voyage optionnel est de 325€.

Le 28 janvier 2025, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 16 voix pour.

Rapporteur : Alexandra KNAEBEL

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le tarif du voyage d'étude à Turin de la licence Humanité – Faculté des lettres.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	6
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 mars 2025

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

PROCÈS-VERBAL (*extrait*)
DU CONSEIL DE LA FACULTÉ DES LETTRES
06 novembre 2024

Étaient présent-es :

Collège A : DUCREY Guy (à partir de 18h), GRENOUILLET Corinne, SEMPERE Emmanuelle, TODIRASCU Amalia,
 Collège B : ELALOUF Aurélia, GERHARD-KRAIT Francine, MAILLARD Pascal (jusqu'à 17h20), NOTTER Catherine, WERLY Patrick (à partir de 17h30).
 Personnels BIATSS : PACAUD Henri.
 Usagers (étudiants) : RAGUENET Louis, ULRICH Jean.
 Personnalités extérieures : DECUP Fabienne, WIDMAIER Muriel
 Invité-es permanent-es : BÈGUE Nathalie, MONZON VALENCIA Irène
 Personnalités invitées

Étaient excusé-es :

Collège A : CHAPOT Frédéric, GOEKEN Johann, KUYUMCUYAN Annie, OTT Muriel, VAXELAIRE Béatrice.
 Collège B : PFAFF Maud, ZANIN Enrica.
 Personnels BIATSS : HAMZAVI Chadi.
 Personnalités extérieures : BOUCHOUCHA Christophe, ROSNER-BLOCH Gabrielle,

Avaient donné procuration :

Collèges des enseignants
 CHAPOT Frédéric a donné procuration à NOTTER Catherine
 GOEKEN Johann a donné procuration à ELALOUF Aurélia
 OTT Muriel a donné procuration à SEMPERE Emmanuelle
 VAXELAIRE Béatrice a donné procuration à GRENOUILLET Corinne
 MAILLARD Pascal a donné procuration à WERLY Patrick
 WERLY Patrick a donné procuration à MAILLARD Pascal
 PFAFF Maud a donné procuration à TODIRASCU Amalia
 ZANIN Enrica a donné procuration à GERHARD-KRAIT Francine
 Personnalités extérieures
 BOUCHOUCHA Christophe a donné procuration à DECUP Fabienne
 ROSNER-BLOCH Gabrielle a donné procuration à WIDMAIER Muriel
 BIATSS
 HAMZAVI Chadi a donné procuration à PACAUD Henri.
 Usagers (étudiants) :
 FOFANA Mégane a donné procuration à RAGUENET Louis
 HAMZA Alex a donné procuration à ULRICH Jean

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 03/10/2024
 2. Finances
 - Demande de subvention de l'AmLet
 - Demandes de subvention pour manifestations scientifiques, culturelles et conférences, exercice 2025
 - Budget prévisionnel 2025
 - Tarifs voyages Licence Humanités à Turin
 3. Affaires générales
Renouvellement de la convention CPGE (2ème présentation)
 4. Divers
- [...]

➤ **Tarifs voyages Licence Humanités à Turin**

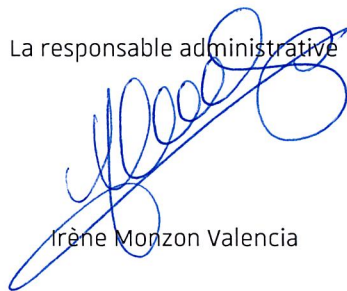
Il s'agit de voter le montant correspondant à la participation des étudiants pour le financement du voyage d'études à Turin. Le budget total de 7 383 euros inclut le logement pour 4 jours, le transport en train, les forfaits de transport et l'abonnement aux musées. A ce jour, seule la Faculté de philosophie a accordé 500€, les autres composantes n'ont pas donné de réponse. Mme Arbij précise que pour le voyage à Milan en 2024, la Faculté des lettres a participé à hauteur de 2 005€.

Pour le prochain voyage en 2025, la contribution des étudiants proposée s'élève à 325€/étudiant. M. Pacaud demande si, l'année dernière, des étudiants avaient renoncé au voyage, vu le montant demandé en contribution. Mme Arbij indique qu'au contraire, deux étudiants se sont rajoutés. M. Werly précise que cette année 15 sur 17 étudiants ont indiqué vouloir participer.

Nombre de votants :	25
Nombre de voix « pour » :	25
Nombre de voix « contre » :	0
Nombre d'abstentions :	0
Ne prend pas part au vote	0

Le montant correspondant à la participation des étudiants (soit 325€) est approuvé à l'unanimité.

La responsable administrative



Irène Monzon Valencia

Le doyen



Bertrand Marquer